

Chartres, le 20 septembre 2018

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services de  
l'Éducation Nationale d'Eure-et-Loir

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs/trices  
d'école  
S/c de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs/trices de l'Éducation Nationale

Cabinet  
172/2018

T 02 36 15 11 66  
F 02 37 36 74 93

secriona28@ac-orleans-tours.fr

15 place de la République  
28019 CHARTRES Cedex

**Objet : honorabilité et agrément des intervenants extérieurs dans toutes les disciplines.**

**PJ : 1**

En vertu du décret n° 2017-766 du 4 mai 2017, il est nécessaire qu'annuellement vous fassiez vérifier l'honorabilité des **intervenants** impliqués dans un projet pédagogique.

En ce qui concerne l'agrément et la vérification de l'honorabilité des **intervenants** en EPS, la procédure à suivre ne change pas (consulter le site de la DSDEN 28 : <https://www.ac-orleans-tours.fr/?id=1184>)

Pour les **intervenants** dits « ETAPS », « profession sport » et les **intervenants** en natation (maîtres-nageurs), ils seront pris en charge par les conseillers pédagogiques, et ce afin d'alléger les tâches administratives des directeurs. Une copie de leur agrément vous sera envoyée après validation par les services.

En ce qui concerne tout autre **intervenant** NON EPS, agissant dans le cadre d'un projet pédagogique de plus de 3 séances, son agrément et son honorabilité doivent être vérifiés selon la procédure décrite sur le site de la DSDEN 28 au portail « Direction d'école » <https://www.ac-orleans-tours.fr/?id=32045>.

En ce qui concerne la vérification de l'honorabilité de tous les **accompagnateurs** bénévoles (EPS et autres disciplines), elle n'a pas à être faite, sauf dans les deux cas suivants où leurs actions se rapprochent de celles d'un intervenant :

- les **accompagnateurs** des sorties avec nuitée(s) [un imprimé sera intégré au dossier relatif à une sortie scolaire avec nuitée(s)]
- les **accompagnateurs** lors de l'activité natation (vie collective) et des activités nautiques.

Je vous remercie de votre vigilance afin d'assurer la sécurité de tous les élèves.



Joël SURIG

## Vérification de l'honorabilité des intervenants en milieu scolaire (1)

**Nom de l'école - commune :**

**Adresse mail de l'école :**

**Circconscription :**

Civilité	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Ville de naissance (arrondissement)	Département / Pays de naissance	Nature du projet (2)	Date de la vérification de l'honorabilité	Vérfié par

(1) Je vous remercie de veiller à l'exactitude de l'orthographe de chaque nom.

(2) Nature du projet : théâtre, bibliothèque, natation, musique, arts plastiques ...